

## **APPEL A CONTRIBUTION**

La revue de Géographie de l'Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, **DaloGéo**, revue scientifique en ligne, à parution semestrielle, lance un appel à contributions pour son premier numéro (N°1) ouvert à toutes les contributions théoriques et empiriques traitant des questions de géographie tant humaine que physique.

Tous les Géographes (enseignants et chercheurs) intéressés sont invités à soumettre des articles ne dépassant pas 40.000 caractères, espaces y compris, avec un résumé de 300 mots (français et anglais).

### **Dates importantes :**

**31 octobre 2019** : Date limite de soumission

**15 novembre 2019** : Retour d'évaluation

**30 novembre 2019** : Date limite d'envoi de l'article corrigé

**31 décembre 2019** : Publication

Les auteurs sont vivement invités à se conformer à la note aux auteurs.

### **Secrétariat de rédaction :**

Dr TRAORE Kinakpefan Michel / Contact : +225 07 19 65 11

Dr TAMBOURA Awa Timité / Contact : +225 07 29 42 61

Dr YAO-KOUASSI Quonan Christian / Contact : +225 58 52 10 01

Envoi des textes à : **dalogeo.univ.daloa@gmail.com**

Avec une copie à : **yassiga@yahoo.fr** / **ernestkoissy@yahoo.fr**

## NOTE AUX AUTEURS

### L'originalité de la revue

**DaloGéo**, revue de Géographie de l'Université Jean Lorougnon Guédé, diffuse des travaux originaux de Géographie, rédigés en français ou en anglais, non publiés auparavant et non soumis à publication dans une autre revue.

### La soumission

Un projet de texte soumis à évaluation, en Word et enregistré sous version 97/2003, doit comporter un titre (**Times New Romans, taille 12, lettres capitales, Gras**), le (s) Prénom (s) et NOM de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (s) auteur(s), le titre, le résumé (300 mots au plus) et cinq mots-clés (le premier se rapporte à l'espace), en français et en anglais.

Le texte devra être envoyé par courriel à : **dalogeo.univ.daloa@gmail.com** avec copie à **yassiga@yahoo.fr / ernestkoissy@yahoo.fr**

### Les frais de soumission et de publication

**DaloGéo** n'est pas d'accès gratuit. La soumission d'un projet d'article **DaloGéo** pour publication est subordonnée au paiement d'un montant de cinquante mille francs (50 000 F CFA) représentant les frais d'instruction (trente mille francs / 30.000 F CFA) et les frais de publication (vingt mille francs / 20 000 F CFA).

Le paiement des frais de soumission et de publication s'opère auprès de M. YAO Kouassi Ernest. Contacts : +225 49 00 72 91 / Email : ernestkoissy@yahoo.fr

Pour les dépôts d'espèces, veuillez les transférer aux contacts suivants :

Orange money : +225 07 85 75 28

MTN money : +225 05 75 03 06

Money Gram et Western union pour les auteurs hors Côte d'Ivoire à M. YAO Kouassi Ernest

### Evaluation

Les articles soumis à la revue sont anonymement instruits par deux évaluateurs.

En dehors de la forme, les observations portent essentiellement sur :

- La rigueur scientifique (maîtrise et pertinence du thème, de la problématique, de la méthodologie, la qualité de la langue et le respect des normes de rédaction) ;
- L'exactitude des informations, l'originalité du contenu et la vérification de l'absence de plagiat.

En fonction des avis de ces deux instructeurs, le comité de rédaction décide de la publication de l'article soumis, de son rejet ou de sa révision en vue de son éventuelle publication. Lorsqu'un article est refusé, la direction de la revue en informe l'auteur et lui transmet le manuscrit dans les deux mois qui suivent ainsi que les rapports d'évaluation. Pour un article accepté sous réserve de corrections, l'auteur doit tenir compte des remarques des instructeurs et doit impérativement le modifier dans le délai prescrit. L'auteur reçoit par courrier électronique un jeu d'épreuves à vérifier. Il doit les retourner corrigées sous huitaine à la rédaction. Seules les corrections typographiques sont admises sur les épreuves.

L'auteur reçoit, après parution, le tiré-à-part de son article en version électronique au format PDF.

NB : Les auteurs sont entièrement responsables du contenu de leurs contributions.

## Les normes de présentation

Les articles soumis à la revue doivent être conformes aux normes ci-dessous décrites, lesquelles sont conformes aux normes typographiques et scientifiques adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) des Lettres et Sciences Humaines / CAMES (cf. dispositions de la 38e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016).

Les règles de rédaction scientifique diffèrent selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain :

- Pour une contribution théorique et fondamentale : Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Références bibliographiques.
- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Introduction, Méthodologie, Résultats, Analyse, Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.
- Les notes infrapaginales, numérotées en chiffres arabes, sont rédigées en taille 10 (Times New Roman). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales.
- Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique (*sine qua non, de facto*).
- Le volume du projet d'article (Times New Romans, taille 12, interligne 1,5) ne doit pas excéder 40.000 caractères (espaces compris).
- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, des références bibliographiques, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres arabes (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). (Ne pas automatiser ces numérotations).
- Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :
  - **1. Premier niveau, premier titre (Times New Roman, taille 12, gras)**
  - **1.1. Deuxième niveau (Times New Roman, taille 12, gras italique)**
  - **1.1.1. Troisième niveau (Times New Roman, taille 11, gras italique)**
  - **1.1.1.1. Quatrième niveau (Times New Roman, taille 10, gras italique).**

- Les passages cités dans le manuscrit doivent être présentés en Times New Roman et entre guillemets.

- Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en Times New Roman et en retrait diminuant la taille de police d'un point. Exemple :

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Les références de citations sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées). Exemple :

« Le législateur fait de l'Etat le seul propriétaire de la terre en Côte d'Ivoire » (K. ATTA, 1983, p. 20).

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemples:

A. Yapi-Diahou (1991, p. 12) indique trois modes d'accès au sol sur la scène foncière à Abidjan à savoir l'accès au sol par le canal de structures étatiques, l'accès au sol en dehors de l'Etat et l'invasion de parcelles par des groupes de populations.

F. Gaschet et C. Lacour (2002, p. 50) indiquent que le centre d'un système urbain est un espace fonctionnel qui « articule les pouvoirs, symbolise les lieux, et cristallise les fonctions économiques ».

- Notes de bas de page : les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

## **Typographie française**

Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations... Les appels de notes sont des chiffres arabes en exposant, sans parenthèses, placés avant la ponctuation et à l'extérieur des guillemets pour les citations.

## **Les illustrations**

Toutes les illustrations, autres que les tableaux et les photographies, sont des figures. Les illustrations doivent être numérotées en continu, en chiffres arabes, selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Dans l'article, la présentation des illustrations se fait de la façon suivante :

1. Le titre de l'illustration (centré et placé au-dessus de l'élément d'illustration).
2. La source de l'illustration indiquée en-dessous de l'élément d'illustration (*taille 8, gras italique*).

Les illustrations doivent être annoncées, insérées puis commentées dans le corps du texte. Elles doivent être également fournies dans des fichiers à part, conformes au format d'origine, lors de la soumission du manuscrit.

Au moment du dépôt du fichier supplémentaire, veuillez entrer les informations suivantes dans le titre : Nom AuteurTypeFigureNumFigure

Exemples : traoré\_tableau1.doc / traoré\_figure1.png

Pour éviter toute erreur, il est recommandé aux auteurs d'insérer chaque image à sa place dans l'article ou, à défaut, d'indiquer le nom du fichier fourni séparément pour éviter toute confusion dans le placement et l'ordre des figures. L'auteur indiquera également l'emplacement précis des tableaux avec le nom du fichier qu'il a mis en fichiers supplémentaires afin qu'il n'y ait aucune confusion. Par ailleurs, l'auteur devra vérifier que les renvois cités dans le corps du texte correspondent bien à la numérotation des illustrations avant de soumettre son article.

Pour le format des images, il est recommandé aux auteurs de bien vérifier que les illustrations aient une résolution suffisante pour être lisibles à l'impression, au moins 200 à 300 dpi. Une image insérée dans le corps de l'article devrait faire un minimum de 1 000 pixels de large. Lorsqu'il s'agit d'un fichier placé en annexe, sa largeur devrait être comprise entre 2500 et

3500 pixels. Il est également important de faire en sorte que la qualité de l'image subisse le moins de dégradations possibles au cours de son traitement, et de s'assurer qu'une version retravaillée est autant que possible fidèle à l'originale (il faut s'assurer notamment qu'au moment de la réduction d'une image, les proportions hauteur/largeur sont bien conservées).

## Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique regroupés en fin de texte, selon l'ordre alphabétique, sont présentés comme suit :

- Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Editions, Lieu d'éditions, pages (p.) ou les pages occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif (**pour les articles et les chapitres d'ouvrage**).

- Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.
- Le titre d'un article est présenté entre guillemets. Celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. On indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser, après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2<sup>nd</sup>e éd.).

- Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités.

- Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Exemple :

### Références bibliographiques :

ATTA Koffi, 1983 : « Urbanisation et spéculation foncière à Bouaké », in : *Annales de l'Université d'Abidjan*, Série G (géographie) ; Tome XIII, p. 5-51

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, PUF, Paris, 368 p.

SEIGNEBOS Christian, 2006, « Perception du développement par les experts et les paysans au nord du Cameroun », in : *Environnement et mobilités géographiques*, Actes du séminaire, PRODIG, Paris, p. 11-25.

YAO Kouassi Ernest, 2014 : *L'impact des unités industrielles de transformation du bois sur le développement urbain à Daloa*, thèse unique de doctorat de géographie, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody, IGT, 291 p.

### Pour les travaux en ligne, ajouter la date de consultation et l'adresse électronique (URL)

Exemple :

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

### Nota bene

- Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet du projet d'article.
- Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.
- Pour la pagination des articles et des chapitres d'ouvrage, écrire p. 2-45, par exemple et non pp. 2-45.
- En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.

- Les références bibliographiques d'un auteur cité plus d'une fois sont présentées par ordre décroissant selon les années de publication. Les lettres a, b, c...seront utilisées pour présenter les publications parues la même année.

Exemple :

KOFFI Brou Emile, 2017 a

KOFFI Brou Emile, 2017 b

### **Dispositions finales**

**DaloGéo** paraît deux fois dans l'année (un numéro par semestre) : juin et décembre. Mais, si plusieurs articles sont reçus en même temps, leur publication peut faire l'objet d'un numéro hors-série. Des numéros hors-série sur des thématiques bien précises pourront également être publiés.

Les articles doivent parvenir au secrétariat de rédaction de la revue au plus tard à la fin du mois de mars pour le numéro de juin, et à la fin du mois de septembre pour le numéro de décembre.

Les articles seront publiés en version électronique.

### **Administration :**

Revue de Géographie de l'Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa (**DaloGéo**)

BP 150 Daloa (Côte d'Ivoire)

Site web : <https://www.revuegeo-univdaloa.net>

Courriel : [dalogo.univ.daloa@gmail.com](mailto:dalogo.univ.daloa@gmail.com)

Cél : (+225) 49 00 72 91 / (+225) 07 19 65 11